



**16 mai 2015**

**Marche de protestation pour la fermeture de l'élevage  
de 1 600 singes de Niederhausbergen**

**Départ prévu à 14 h 00 de la place Kléber à Strasbourg**

Initiateurs d'une [pétition](#) de plus de 60 000 signatures, le **Comité scientifique Pro Anima** et l'**association Animalsace** coorganisent cette marche pour s'opposer à l'existence et l'extension de ce centre qui importe des primates, puis en revend une grande partie à des laboratoires européens, qui expérimentent sur ces animaux, pratique cruelle, susceptible de retarder les progrès de la recherche scientifique, par manque de corrélation entre le modèle animal et humain.

De plus :

- Cette ouverture/extension autorisée par le Préfet du Bas-Rhin est en contradiction avec la Directive Européenne 2010/63/EU relative à la protection des animaux utilisés à des fins scientifiques.
- Les primates *lémuridés*, ainsi que la nouvelle famille introduite, les *Callithricidés*, appartiennent à l'annexe I (CITES) et A (CE) et sont des espèces menacées d'extinction.
- Pour les maladies infectieuses, le primate ne contracte pas le SIDA sous sa forme humaine ni l'hépatite B sous sa forme aiguë ou chronique. Concernant Alzheimer : la quasi-totalité des médicaments approuvés après tests sur animaux sont mis en échec lors des essais cliniques sur l'homme (chiffres 2002/2012 de l'Alzheimer Research & Therapy Center) et il n'y a pas de singe spontanément parkinsonien !
- Parce qu'il y a des risques pour notre santé avec la diffusion possible de nouveaux virus : déjà en 2008 quatorze macaques du Centre, porteurs de l'Herpès B, mortel pour l'homme, avaient dû être euthanasiés
- et selon le Docteur Bernard Dalbergue, ancien collaborateur du laboratoire Merck, l'usage des médicaments, pourtant longuement testés sur les animaux, serait le premier et le plus important facteur de mortalité.
- En 1997, le Ministère de la Recherche avait déjà rejeté un projet d'ouverture d'une structure identique et des mêmes requérants, à Holtzheim (Bas-Rhin).
- C'est aussi un problème éthique inacceptable, car rien ne justifie d'infliger de telles souffrances à ces animaux.
- L'élevage se situe tout près d'une zone de captage d'eau, ce qui peut entraîner un risque important de pollution de la nappe phréatique par les traitements vétérinaires, les matières organiques, les déchets résiduels...
- Beaucoup de méthodes alternatives issues des progrès de la science sont déjà à notre disposition (voir [www.proanima.fr](http://www.proanima.fr)) et c'est dans leur développement qu'il faut mettre tous les moyens mobilisables.

• Et parce qu'on dilapide l'argent de nos impôts.

Pour plus d'information Contact : Sylvia Hecker

Comité scientifique Pro Anima 10 rue de Romanswiller 67200 Strasbourg

Tél. : 03 88 26 18 49 [pro.anima67@orange.fr](mailto:pro.anima67@orange.fr)

[Animalsace](#) : Cyril Ernst +447 949 813 872 [contact@animalsace.org](mailto:contact@animalsace.org)

**Point Presse : le 16 mai à 13 h 30 place Kléber.**